



L'AGENT ROLAND BEAULIEU, de la Sûreté du Québec, faisant les constatations devant l'automobile de M. Gérard Gervais, de Montréal, qui a capoté à Yamachiche après avoir été heurtée à l'arrière par la voiture de M. Fernand Boisvert.

(Photo Roland Lemire)

# Le maire prédit la construction d'un GRAND HOTEL

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Il se peut que l'on remédie, dans un avenir rapproché, à l'état déplorable du service d'hôtellerie de Trois-Rivières.

C'est ce qu'a déclaré hier, le maire René Matteau, lorsqu'il a dit qu'il sera peut-être en mesure d'annoncer, d'ici deux semaines, la construction d'un nouvel hôtel dans la cité de Trois-Rivières.

Le maire Matteau a dit être au courant que des hommes d'affaires travaillent actuellement dans le but de construire un nouvel hôtel dans la cité de Laviolette.

Il n'a pas voulu dire qui sont ces hommes d'affaires, ni s'il s'agit de gens d'ici ou de l'extérieur.

Le maire a seulement dit qu'il le dira lorsqu'il sera assuré de la réalisation de ce projet.

"Je l'annoncerai seulement lorsque je serai certain que le projet de cet hôtel sera réalisé", a-t-il dit.

Le premier citoyen a dit avoir fait des pressions

sur des gens concernés afin d'en savoir plus long à ce sujet, et avoir obtenu d'assez bons résultats de son enquête.

"J'ai pressé des gens afin de le savoir et ça a bien marché", a dit le maire Matteau.

Même si le maire n'a pas fait de précision, il semble que le projet de construction d'hôtel auquel il a fait allusion ait trait à un service d'hôtellerie de haute qualité pour ne pas dire qui aurait du chic.

Depuis que le Château de Blois a été rasé par un incendie et que l'hôtel St-Maurice a été dévasté par le feu, il y a deux ans, le service d'hôtellerie trifluvien laisse à désirer.

Cette faiblesse du service d'hôtellerie trifluvien empêche le tourisme de se développer chez nous, enlève du cachet à la cité de Laviolette, et par ricochet, est un handicap économique.

## Dans une dure collision

### Trois personnes d'une même famille sont blessées

YAMACHICHE (J.R.L.) — Trois personnes d'une même famille ont été blessées dans une violente collision survenue vers 5.30 heures samedi après-midi, à Yamachiche.

Les blessés sont M. et Mme Gérard Gervais, de Montréal et leur fils Alain, 4 ans.

Tous ont été transportés à l'hôpital Joyce Memorial de Shawinigan. M. Gervais qui conduisait le véhicule n'aurait subi

que des blessures légères, mais son épouse et son fils auraient été blessés plus gravement.

L'autre véhicule était conduit par M. Fernand Boisvert de St-Barnabé-Nord.

Il semble que l'accident soit dû à une fausse manoeuvre. Les voitures roulaient dans le même sens et se suivaient lorsque l'un des deux véhicules, roulant plus vite que l'autre, heurta le pre-

mier à l'arrière. C'est alors que les conducteurs des deux automobiles perdirent la maîtrise.

L'un des deux véhicules capota, tandis que l'autre roulait

dans le champ voisin.

Les constatations ont été faites par l'agent Roland Beaulieu du détachement de Trois-Rivières de la Sûreté provinciale.

## Des photos montrées à Mme Watts

### L'auteur de la fraude viendrait de l'extérieur

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS RIVIERES — Mme Arthur Watts, du 170 de la rue

Brunelle au Cap-de-la-Madeleine, qu'un triste individu a soulagé d'une somme de \$1800.00 jeudi dernier, aura peut-être l'opportunité de reconnaître son assaillant alors que des photographies en provenance de l'escouade des fraudes de Montréal lui seront montrées.

## Deux jeunes filles impliquées dans une tentative de vol

TROIS RIVIERES (J.M.B.) — Une tentative de vol avec violence a eu lieu vers 20 heures, jeudi par deux jeunes filles âgées d'environ 14 et 17 ans.

Deux jeunes filles se sont présentées à la résidence de Mme Alphonse Boisvert au 1628 rue Brebeuf. Celles-ci ont sonné à la porte d'entrée et lorsque Mme Boisvert est venue ouvrir, ces dernières l'ont rouée de coups de poing et de coups de pieds pour la voler.

Mais étant notées dans ce métier ou n'ayant pas la force voulue, les deux jeunes filles se sont vues obligées de prendre la fuite sans rien emporter.

Les agents Denis Leclerc et Robert Desruisseaux du poste de police numéro un se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations.

## Motard blessé

TROIS RIVIERES (J.M.B.) — Une personne a été blessée dans un accident impliquant une automobile et une motocyclette, survenu vers midi 30, jeudi, sur la rue Père-Marquette.

Il s'agit de M. Pierre Pélissier du 1792 de la rue Père-Daniel qui conduisait la motocyclette. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Marie par l'auto-patrouille où il a reçu les premiers soins pour blessures à la jambe gauche.

L'automobile était conduite par M. Yves Toulant du 3114 de la rue Pispineau à Trois-Rivières.

Les constatations ont été faites par les agents Bellemare et Thibodeau du poste de police numéro un.

## Trois motifs justifient le centre de renouveau chrétien

CAP DE LA MADELEINE (J.R.L.) — Le Rév. Père Paul-Emile Pelletier, o.m.i., a donné trois motifs de l'existence du centre de renouveau chrétien, alors qu'il prononçait une conférence hier, au Cap-de-la-Madeleine, à la recollection mixte de l'œuvre des retraités.

Ces motifs sont: le grand besoin de développer, de maintenir la maturité, la nécessité de

prendre conscience de nos responsabilités; le besoin d'approfondir nos convictions.

Quelque 400 personnes participaient à cette recollection mixte organisée par le comité laïc des retraités du Centre chrétien".

Cette recollection avait commencé vers 2h p.m. par la liturgie de la parole. Le Rév. Père Marc Bilodeau, o.m.i., rece-

(Voir: Trois motifs page 17)

## A l'inauguration du poste de radio CJTR

### "Nous avons l'intention de nous intégrer à la communauté trifluvienne", dit le président, Me Raymond Crépeault

TROIS RIVIERES (J.R.L.) — Le poste de radio CJTR sera, avant tout, un poste de radio communautaire. Nous avons l'intention de nous intégrer à la communauté de Trois-Rivières afin de la mieux servir.

C'est ce qu'a déclaré Me Raymond Crépeault, président de l'entreprise Radio Mutuel qui administre cinq postes d'émission radiophonique, dont le nouveau poste de radio CJTR qui

est l'ancien poste CKTR, lors de la réception à la Place Royale, hier, à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau poste radiophonique.

"CJTR est appelé à devenir une entreprise qui desservira les intérêts de la région", a dit Me Crépeault, en présence des notables de la ville, de la région et de nombreuses personnalités du monde politique de la province, dont Me Yves Gabias, le

maire René Matteau, et le président de l'Assemblée législative, M. Jean-Louis Baribeau.

Le maire René Matteau a aussi pris la parole pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle entreprise et lui souhaiter le succès.

M. Yves Gabias, secrétaire de la province, a prononcé une courte allocution pour dire qu'il croit que le poste CJTR répondra au cycle de vie de la population de Trois-Rivières.

## La brume cause un accident

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS RIVIERES — La brume très dense qui entourait la région de Trois-Rivières, samedi dernier, a été la cause d'un accident à l'intersection des boulevards Raymond et Parent de la même ville.

Une automobile de marque Volkswagen 1968, qui circulait dans la direction d'ouest à est sur le boulevard Raymond, a quitté le pavé pour tomber dans un fossé longeant cette artère. D'après le rapport de la sûreté municipale de Trois-Rivières, cette fautive manoeuvre serait impliquable à la visibilité très restreinte causée par la brume épaisse qui tombait sur notre ville aux premières heures de la journée de samedi. L'accident est survenu à 8h35 de l'avant-midi.

La fautive manoeuvre a fait deux blessés. Mme Jean-Pierre Lafond, âgée de vingt et un ans, domiciliée au 1234 de la rue Ste-Julie de Trois-Rivières et Mlle Danièle Hubert, 15 ans, résidant au 60A sur la rue Du Sanctuaire au Cap-de-la-Madeleine. Les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères ont conduit les deux jeunes femmes à l'hôpital St-Joseph.

## De grandes manifestations populaires

TROIS RIVIERES (J.R.L.) — Des manifestations extraordinaires ont marqué hier, l'inauguration du nouveau poste de radio trifluvien CJTR.

L'inauguration du poste de radio CJTR, qui utilise la station d'émission de l'ancien poste CKTR, a attiré au centre de la ville plusieurs milliers de personnes et a rassemblé à la Place Royale les notables de la ville, de la région et de nombreuses personnalités de la province.

L'ancien poste de radio CKTR a été acquis par l'entreprise Radio Mutuel, dont Me Raymond Crépeault est président. Cette entreprise comprend cinq postes d'émission radiophonique: CJMS de Montréal, CJTR, de

Trois-Rivières, CJRS, de Sherbrooke, CJRC d'Ottawa-Hull et CJLR de Québec.

Durant toute la journée d'hier, les adolescents ont manifesté au centre de la ville leur enthousiasme soulé par la création de CJTR, en paradant sur les trottoirs avec des pancartes, en chantant et en criant.

La foule était si nombreuse devant la Place Royale, hier après-midi pour entendre le maire René Matteau annoncer l'inauguration de CJTR que les policiers municipaux étaient bouclés, débordés.

On reconnaissait à la conférence et à la réception qui avaient lieu au 11ème étage de l'édifice de la Place Royale, M. Yves Gabias, secrétaire de la province, Me Raymond Crépeault, le maire René Matteau, de Trois-Rivières, le maire Maurice Bruneau de Shawinigan, Mgr Denis Clément, de l'évêché de Trois-Rivières, M. Jean-

Louis Baribeau, président du conseil législatif, le juge Pierre Trudel, M. Charles Couture, géant général du nouveau poste CJTR, M. J-René Ferron, géant de rédaction du journal Le Nouvelliste et son épouse, M. Roch Demers, vice-président du poste radiophonique CJMS de Montréal.

Il y avait aussi des artistes de la radio et de la télévision, la chanteuse Renée Martel et le chanteur Pierre Lalonde.

Ces gens furent ensuite invités à signer le livre d'or par le maire René Matteau, tandis que s'élevaient en hélicoptère Pierre Lalonde et la chanteuse Renée Martel.

Les manifestations se sont poursuivies dans la soirée par un feu d'artifice à 8h30 et par des danses sur la place de l'hôtel de ville.

Le géant général du nouveau poste de radio CJTR est M. Charles Couture.

## Subventions du Fédéral aux écoles catholiques?

OTTAWA (PC)—L'Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques désire rencontrer aussitôt que possible des dirigeants parlementaires afin de savoir si les écoles recevront une part équitable des subsides fédéraux.

Quelque 200 délégués au congrès de l'Association se sont prononcés unanimement en faveur d'une rencontre de leur président avec le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et avec les chefs des partis d'opposition, pour exposer les problèmes de l'éducation catholique.

Plusieurs délégués ont souligné la participation croissante du gouvernement fédéral à l'éducation, grâce à des subsides accordés aux provinces et à l'appui accordé à divers programmes de formation. L'Association a exprimé la crainte que la prochaine étape pourrait bien être une attribution de subventions dont les effets pourraient être néfastes pour les écoles séparées.

Un ancien président de l'Association, M. Edward Brisbois, a déclaré que l'éducation pourrait être divisée d'après les différences linguistiques.

(Voir: Subvention page 17)

## Un motocycliste tué sur le coup à Champlain

CHAMPLAIN (J.R.L.) — Un jeune homme du Cap-de-la-Madeleine a été tué raide lorsque la motocyclette qu'il enfourchait a heurté de plein fouet, vers mi-

nuît et trente, samedi matin, une automobile devant le restaurant "Les Sept Fables", à Champlain, sur la route 2.



M. Jean-Marc Montplaisir

La victime est M. Jean-Marc Montplaisir, 29 ans, 10 rue St-Antoine, Cap-de-la-Madeleine.

L'impact fut si violent que le jeune homme fut projeté haut

dans les airs. Son corps disloqué est allé retomber à plusieurs pieds de distance, sur un bloc de béton, à proximité du restaurant "Les Sept Fables".

L'escouade de M. Montplaisir, M. Jacques Boudreau, 601 rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, qui enfourchait la même motocyclette, fut très gravement blessé. Il repose toujours à l'hôpital.

L'accident s'est produit au moment où l'automobile, conduite par M. Conrad Gélinas, 94 Gilet, Cap-de-la-Madeleine, bifurquait vers le terrain de stationnement "Les Sept Fables".

Il semble que le motocycliste n'ait pas eu le temps d'éviter la voiture qui, en tournant vers le terrain de stationnement du restaurant, bloqua la route, un instant, car la motocyclette percuta contre l'automobile de plein fouet et sans ralentir.

Quant à l'automobiliste, M. Gélinas, il aurait dit ne pas avoir vu venir dans sa direction la motocyclette montée par les deux jeunes hommes.

Les agents de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières ont fait les constatations.

## Dès le mois d'octobre, annonce Me Gabias

### Le gouvernement du Québec ouvrira une boutique d'artisanat et deux services de publication chez nous

TROIS RIVIERES (J.R.L.) — Une boutique d'artisanat québécois sera ouverte à Trois-Rivières, au mois d'octobre, par le gouvernement provincial.

C'est ce qu'a annoncé hier, l'honorable Yves Gabias, Secrétaire de la province.

Le magasin du gouvernement provincial sera ouvert en plein centre de la ville, Place de l'Hôtel de ville, dans l'édifice de la Banque Canadienne Impériale.

M. Gabias a déclaré que le gouvernement provincial avait décidé d'ouvrir cette boutique d'artisanat afin d'encourager les artisans québécois, de les faire connaître et aussi de faire connaître chez nous les artisans des autres parties du pays.

"C'est surtout afin que les artisans du Québec aient les mêmes avantages que ceux des autres provinces", a dit l'honorable Yves Gabias, avec un soupir de satisfaction.

M. Gabias a aussi annoncé pour le mois d'octobre l'établissement à Trois-Rivières, par le

gouvernement provincial de l'Union nationale, d'un service de publication française et d'une succursale du service de l'imprimerie Reine.

Ces deux services seront établis dans les mêmes locaux que le magasin d'artisanat et en même temps.

Me Gabias a dit que le gouvernement provincial avait décidé d'établir une succursale du service de l'imprimerie de la reine à Trois-Rivières afin de donner aux Trifliviens l'opportunité de se procurer facilement les publications du gouvernement fédéral.

Quant au service de publications françaises, il sera le premier du genre à être ouvert au pays par le gouvernement provincial.

Ce service sera établi après entente avec le gouvernement français.

Les Trifliviens pourront s'y procurer diverses publications françaises que l'on ne trouve pas ici, à Trois-Rivières.



(Photo Roland Lemire)

L'INAUGURATION DU POSTE DE RADIO CJTR a donné lieu au rassemblement de personnalités très importantes du monde politique et financier de la province. De gauche à droite, M. Roch Demers, vice-président du poste de radio CJMS, de Montréal, Me Raymond Crépeault, prési-

dent de Radio Mutuel, l'entreprise qui a fait l'acquisition des installations de l'ancien poste de radio CKTR, Me Yves Gabias, Secrétaire de la province, M. René Matteau, maire de la ville de Trois-Rivières, et M. Charles Couture, géant général du nouveau poste de radio CJTR.

Les contribuables se prononcent sur un amendement au règlement de zonage

# Un important referendum à Arthabaska

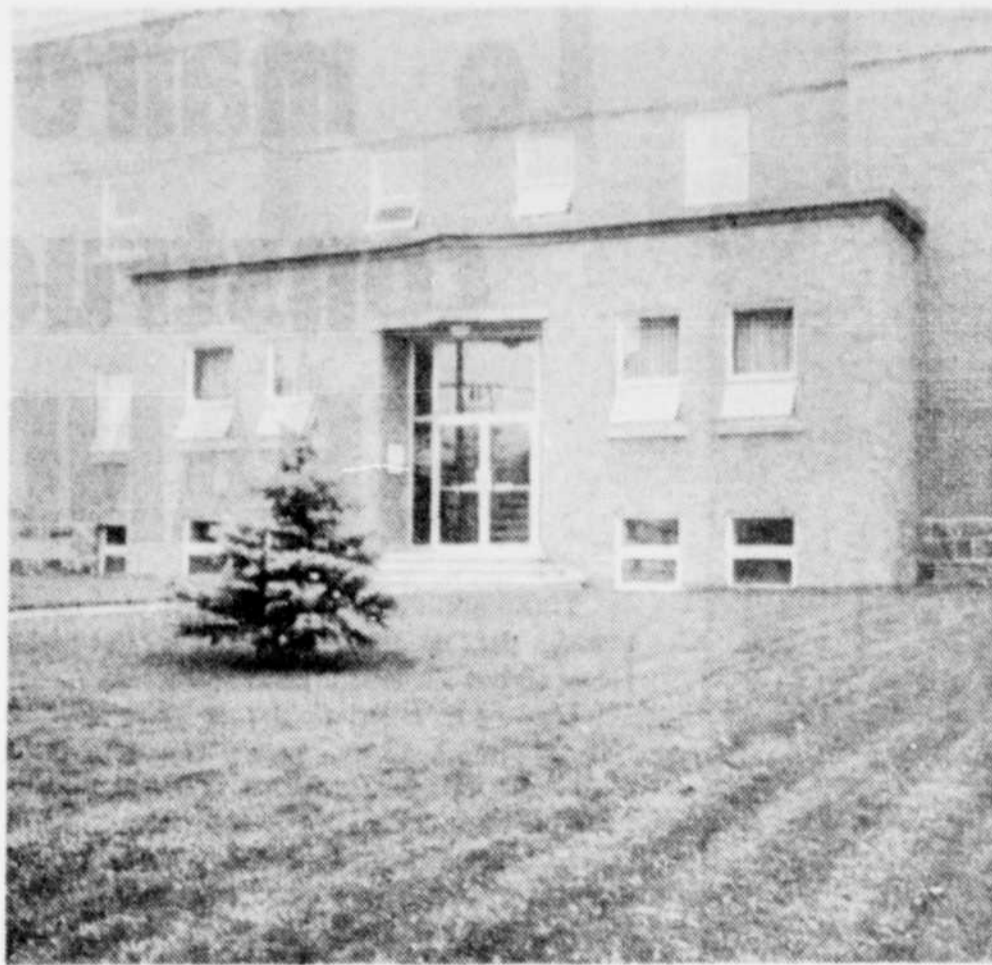
## L'obéissance est-elle encore à la mode?

## Embardée d'une auto: 4 blessés

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le Mouvement des Femmes Chrétiennes (M.F.C.), entreprend cette année une étude assez difficile. Il s'agit du problème de l'autorité et de la liberté dans la famille, la société et l'Église.

La première phase du programme porte sur l'autorité dans la famille. De quelle façon s'exerce l'autorité des parents? Les parents respectent-ils la liberté des enfants? Comment les parents peuvent-ils aider un enfant à devenir un adulte libre? Comment éduquer l'enfant à sa liberté? Pourquoi faut-il accepter qu'il est possible que l'enfant soit différent des parents? L'obéissance est-elle encore à la mode? Comment la concevons-nous? Voilà des questions que le Mouvement des Femmes Chrétiennes tentera de résoudre au cours de ses réunions d'octobre.

La période la plus angoissante pour les parents est celle où les jeunes réclament une liberté dont ils sont désireux et qu'ils se croient capables d'utiliser. C'est à cette période qu'on note chez certains parents des comportements abusifs, sévères, faibles, démissionnaires, alors qu'au contraire, il serait nécessaire de démontrer un comportement aimant, compréhensif, ouvert au dialogue.



LA VILLE D'ARTHABASKA SERA LE THÉÂTRE d'un important referendum, pour les gens du quartier R.A. 1, aujourd'hui. La votation aura lieu dans la grande salle du conseil de l'hôtel de ville, que l'on aperçoit sur la photo. Les citoyens de ce quartier devront se prononcer sur l'amendement au règlement de zonage no 222.

ARTHABASKA (C.T.) — Les contribuables du quartier R.A.1, dans la municipalité d'Arthabaska, devront se prononcer, lundi, quant à l'amendement d'un règlement de zonage relatif à l'érection de maisons à deux étages dans leur quartier.

Le quartier nord zone R.A.1, s'étend de la rue Belvédère à la route no 5 et l'échevin est M. Henri Hamel. On

se souvient qu'au cours de l'été un amendement au règlement no 222, avait été rendu obligatoire à la suite d'une demande de permis de construction par la Société de Gestion. Or le présent règlement no 222 concerne la construction domiciliaire et stipule qu'on doit s'en tenir à de l'unifamilial. Il est donc interdit d'ériger des bâtiments de plus de deux étages.

referendum stipulée librement par les contribuables du quartier de l'échevin Henri Hamel.

## Les Artisans, au travail

VICTORIANVILLE (C.T.) — La Société des Artisans a tenu une importante assemblée à la salle des Chevaliers de Colomb dimanche. Cette assemblée générale était sous la présidence de M. Maurice Hamel et une foule d'intéressés remplissait la salle.

Au cours de la soirée il y eut séance d'information puis on passa au compte-rendu de l'année. Enfin comme le veut la tradition chez les Artisans on passa à l'élection. M. Raoul Verville fut élu à la présidence. Il sera secondé dans sa tâche par dix directeurs dont MM. Gaston Roy, Guy Demers, Michel Houle, Lionel Bernard, Paul Belhumeur, Adélard Turgeon, André Martin et Mmes Wilfrid Guénét et Edmond Héneault.

## Le député Fortin, en réponse au discours du Trône

# Pas de solution au problème de la pauvreté

VICTORIANVILLE (R.L.) — Des agents de la Sûreté du Québec ont été appelés sur la vieille route 5, entre Arthabaska et Warwick, samedi soir alors que quelqu'un avait signalé qu'un homme se trouvait étendu sur le bord de la route. En sentant l'haléine de l'individu, les agents de la PP constatèrent que ce dernier dormait du sommeil du juste en rêvant sans doute à la "dive" bouteille. L'homme, un résident de Québec, fut conduit à la prison de Victoriaville où il put couvrir son vin sans danger. Hier matin, il put reprendre sa route à la recherche de nouvelles sensations.

Le député fédéral de Lotbinière a demandé à un ministre du cabinet Trudeau ce qu'il advenait du projet d'un édifice fédéral à Victoriaville, au cours d'une période de questions. Comme le ministre s'apprêtait à répondre, il fut interrompu par le président de la Chambre, qui jugea la question hors d'ordre. Le député Fortin nous a mentionné qu'il reviendrait à la charge à la première occasion, jusqu'à ce qu'il connaisse tous les détails qu'il désire savoir.

Parmi les spectateurs qui assistaient à l'entraînement des Tigres, on notait la présence de l'agent Raymond Colard, un des plus fidèles supporters des Tigres. Le policier, à un moment donné, a expliqué à Georges Boucher, l'entraîneur des Olympiques Junior B de Victoriaville, ce qu'il devrait faire pour conduire son équipe à des succès aussi retentissants que ceux des Tigres.

Georges Boucher qui avait assisté à un premier entraînement des Olympiques samedi matin, à Terre des Jeunes, fut invité à s'entraîner personnellement avec les Tigres. Il répliqua qu'il n'en voyait nullement le besoin puisqu'il avait maigri beaucoup. Comme preuve, il lança: "Voyez comme j'ai les joues creusées".

Après avoir reçu l'ex-lieutenant gouverneur de zone, M. Jean-Louis Groulx, la semaine dernière, le club Optimiste accueillera demain soir l'optimiste Jean-Noël Boulanger de Québec, lieutenant-gouverneur actuel de la zone. Le collecteur d'amendes pour ce souper sera M. Marcel Lafleur.

A chaque semaine, il semble que le club Optimiste ait réservé un sujet de conférence intéressant pour ses membres. Ainsi, prochainement les optimistes Jean Lemay et Gilles Houde parleront du service des achats à une régionale comme celle des Bois-Francis. On donnera aussi ses impressions sur le problème scolaire actuel. Deux autres sujets qui seront traités à l'occasion de soupers subséquents seront "les services routiers du Québec" et le grand nord canadien.

Le président du club Optimiste a toujours rêvé, depuis la fondation de ce club, de voir tous les clubs sociaux de Victoriaville fraterniser lors d'un même souper. Ce rêve deviendra réalité le 15 octobre prochain alors qu'un premier souper inter-clubs sera organisé.

Le jeune Roch Perreault, fils de M. et Mme Robert Perreault de Princeville, obtenait il y a quelques semaines sa licence de conducteur de chevaux de la Canadian Training Association et devenait probablement le plus jeune conducteur de la piste de Sherbrooke. Le jeune garçon qui n'avait pu briser la glace depuis l'obtention de ses licences, l'a fait de façon spectaculaire samedi soir en paradant une première fois, puis une deuxième fois à la huitième course, dans le cercle des vainqueurs.

La première fois il a gagné avec Fedor Dick, un cheval de 14 ans. Il a remboursé \$38 au pari mutuel pour \$2. A la huitième course, le jeune Perreault a donné une première marque à vie au cheval Stoney C Boy (3 ans) appartenant à son oncle Richard Perreault. Stoney C Boy a retourné au mutuel plus de \$40 pour une mise de \$2.

OTTAWA (R.L.) — La pauvreté existe toujours au Canada. Le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, a déclaré devant ses confrères d'Ottawa que le discours du Trône reconnaissait très explicitement que la pauvreté existait toujours au Canada. Selon le jeune député créditiste, en cela, le discours du Trône répète les affirmations très intéressantes du cinquième rapport annuel du Conseil économique du Canada. "Là où le discours du Trône se distingue du rapport du Conseil économique, c'est qu'il n'apporte pas de solution", de mentionner M. Fortin.

## Plusieurs Louveteaux deviennent Scouts

VICTORIANVILLE (R.L.) — Un groupe de louveteaux de Victoriaville viennent de faire le saut chez les Scouts. On sait que lorsqu'un louveteau est jugé apte, il doit monter chez les scouts où il pourra trouver une équipe qui lui apprendra à vivre en équipe, à observer la loi scout. Il apprendra aussi à devenir plus responsable. Un des buts premiers des scouts est de développer chez le jeune le sens des responsabilités.

Plus d'importance — Le scoutisme et le guidisme prennent de plus en plus d'importance à Victoriaville. Il y a actuellement dans notre ville neuf groupes pour les garçons et cinq groupes pour les filles. Ces groupes se divisent comme suit: Trois groupes pour les garçons de 9-12 ans; trois groupes pour ceux de 12-15 ans; deux groupes pour ceux de 15-18 ans et enfin un groupe pour les jeunes adultes en haut de 18 ans.

Pour les filles, on compte présentement un premier groupe pour les fillettes de 9-12 ans, un groupe pour les 12-15 ans, deux groupes pour les 15-18 ans et un groupe pour les jeunes filles de 18 ans et plus. Cette dernière formation se spécialise surtout dans l'animation et la formation de cheftaines.

Rappelons que le scoutisme et le guidisme ne sont pas des organismes de loisirs, des garderies d'enfants, des mouvements pieux ou des organismes militaires. Ce sont essentiellement des mouvements d'éducation, qui complètent l'éducation reçue à l'école et au sein de la famille.

Le bureau de votation sera disposé dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville et il sera ouvert de neuf heures du matin à sept heures du soir. Un total de 223 votants au maximum est attendu et les résultats devraient être connus aux alentours de neuf heures. Le président d'élection pour le présent referendum est Me Jean Moisan.

Rencontré au sujet de ce referendum, le conseiller Guy Beauchesne se contenta de nous informer de la teneur de ce referendum. Il rappela en outre que le conseil de ville avait donné son approbation au projet d'amendement du règlement no 222, à la suite du rapport de la commission d'urbanisme dirigée par l'échevin Maurice Bergeron. Le conseil a considéré la rentabilité du projet de construction mis de l'avant par la Société de Gestion, projet qui, s'il est réalisé, devrait apporter à la ville des revenus substantiels de taxes foncières. De plus il a jugé que ce projet ne dévaloriserait pas les développements de cette zone car il ne dévaloriserait pas les propriétés déjà érigées. Comme il se devait le conseil a accepté la demande de

Un peu plus loin, parlant toujours du sujet de la pauvreté au Canada, le député de Lotbinière déclare: "La pauvreté n'a pas surgi tout d'un coup. Elle est le résultat d'un manque de politique adéquate de la part de nos dirigeants, depuis plusieurs années, et au rythme où vont les choses, on peut se demander s'il n'est pas déjà un peu trop tard pour éviter certains mauxheur ou certaines catastrophes, parmi ces familles pauvres. Ces gens sont dans un tel état psychique qu'ils ont l'impression

d'être rejetés, de ne presque pas participer à la société dont ils font partie. Pour eux, la pauvreté est comme une insuffisance d'accès à quelques-uns des biens, des services et des conditions de vie qui sont accessibles à tous les autres, et qui sont tenues pour indispensables à un niveau de vie acceptable.

Pour les pauvres, l'insurrection, les mouvements syndicaux, les porte-parole et les groupes chargés de les représenter et de faire connaître leurs points de vue, leurs aspirations et leurs besoins, sont quelque chose d'inconnu. Pourquoi? Parce qu'à cause de leur situation, ils ont été forcés de s'en écarter. Ils se sont alors recués dans leur petit "ghetto", où le manque d'instruction, la maladie, le manque d'argent, la faim, le froid, l'isolement, la peur, le crime parfois, coïncident et marquaient chacun d'entre eux.

"Que faisait le gouvernement dans tout cela, monsieur le Président? Il faisait la sourde oreille, comme d'habitude, à ceux qui tentaient de l'informer. Certes, un versait des allocations familiales, des pensions, des prestations d'assurance-chômage. Mais qu'a-t-on fait pour aider ces pauvres à s'aider eux-mêmes, pour les placer dans une situation où ils pourraient augmenter leur revenu, pour exploiter leur propre potentiel, pour améliorer leur sort par leurs propres moyens?"

Un peu plus loin encore, après avoir expliqué ce que le parti créditiste a prôné par le passé pour combattre effectivement la pauvreté, le plus jeune député du parti de M. Réal Caouette en arrive à apporter des mesures concrètes applicables des maintenant.

Il souligne ainsi: "Pour remédier au problème de la pauvreté, je me permets de demander franchement aux députés si nous pouvons dire qu'il atteint son but en égard à la personne humaine, à chacune des provinces et au Canada tout entier.

"Alors que la prospérité règne et non pas la misère au sein de l'abandon, il est donc essentiel que les rouages-production, consommation, distribution des richesses — soient coordonnés et s'embolent, de sorte qu'ils atteignent leur fin, c'est-à-dire la satisfaction des besoins humains, bref l'établissement d'une société juste dans la réalité et non pas dans les mots".

te, il faut, premièrement, le maintien d'un haut niveau d'emploi; deuxièmement, il faut susciter au sein de la population un intérêt et un certain engagement envers l'élimination de la pauvreté; troisièmement, il faut orienter les politiques vers les personnes à secourir et non pas vers les "patroneux"; quatrièmement, il faut soutenir les pauvres; cinquièmement, il faut utiliser économiquement les fonds et les compétences afin d'obtenir les effets les plus durables pour chaque dollar dépensé.

Saura-t-on relever ce défi, monsieur le Président? Il est encore malheureusement permis de dire aujourd'hui que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. La société juste, si elle doit exister, devra d'abord combler cette grave lacune, et ce, au plus tôt..."

Le préposé au transport à la Régionale des Bois-Francis, M. Raymond Laroche, a fait de fulgurants débuts sur le terrain de golf lorsqu'en compagnie du professeur Yvon Bouffard, ils ont réussi un pointage de 16 sur le trou No 16, à moyenne 5. Selon le responsable des transports, c'était bon puisqu'il figurait obtenir 20 pour ce trou.

Le président de la Régionale, le Dr Marc St-Hilaire, a profité de l'occasion du tournoi de golf pour augmenter les fonds des Optimistes de Princeville. En effet, les participants qui ne purent vaincre le président, durent lui déboursé la somme de \$0.25, somme qui fut immédiatement versée au club Optimiste Princeville. Disons en passant que c'est la troisième année que le Dr St-Hilaire use de la même tactique pour ramasser quelque argent. Il a roulé un 42 et plusieurs des participants ont ainsi déboursé un vieux "trente-sous".

Le directeur des études à la régionale des Bois-Francis, M. J.-P. Croteau, a accepté de prononcer la conférence devant les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, le premier dimanche d'octobre prochain, lors du déjeuner mensuel de la Chambre.

En parlant de Chambre de Commerce, disons qu'au cours de cette fin de semaine à Québec se tenait le congrès provincial. Aucun membre de la Chambre de Commerce d'Arthabaska n'a pu s'y rendre. Victoriaville était représentée.

L'inscription des adultes aux cours du soir mis de l'avant par la Régionale des Bois-Francis, s'est déroulée durant trois soirs à l'école Albert Morissette, la semaine dernière. Selon certains commentaires recueillis, il y aurait assez d'inscriptions pour former une quinzaine de classes, et ce, du côté académique seulement. Quant aux cours de formation professionnelle, dispensés par la Régionale, tous savent la vogue grandissante qu'ils connaissent chaque année.

Ces cours aux adultes, dispensés à temps partiel, commenceront le 7 octobre seulement à l'école Albert-Morissette. Des cours à plein temps pour adultes débuteront le 30 septembre mais cette fois-ci ils seront donnés à l'école J.P.H. Massicotte, immédiatement après la sortie de classe des élèves réguliers, soit de 4h30 à 11 hres et ce cinq soirs par semaine.

## Franc... Parler

## Une voiture s'arrête sur une galerie

PLESSISVILLE (C.T.) — Le conducteur d'une voiture a été légèrement blessé après que son véhicule eut heurté une automobile stationnée, en érabie et une galerie de maison, face à la salle St-Louis.

M. J. M. Nadeau, 410 Girouard à Arthabaska, a subi quelques blessures lorsque son véhicule a heurté celui de M. J.-M. Gauthier, RR 1 à Arthabaska, lequel était stationné. Après avoir heurté l'auto, le véhicule a continué sa route pour accrocher en érabie et s'arrêter sur la galerie de M. Gérard Marcoux, 1411 St-Louis, Plessisville.

Les dommages sont de l'ordre de \$100 sur l'auto de M. Gauthier, \$1,000 sur celle conduite par M. Nadeau mais appartenant à M. Bertrand Leblond de Victoriaville et de \$50 à la galerie. Les constatations ont été effectuées par l'agent Maurice Daudin de la Sûreté de Plessisville.

## La répartition des revenus n'est pas juste entre producteurs, distributeurs et clients

OTTAWA (R.L.) — Entre les producteurs, les distributeurs et les consommateurs, laissés à leur propre force, il n'existe pas de juste répartition des revenus; alors, les consommateurs perdent une importante fraction des avantages acquis comme participants à la production comme travailleurs.

M. André Fortin, député de Lotbinière, qui a fait ses remarques sur le parquet de la Chambre des communes à Ottawa, a ajouté: "Il s'agit donc, et ce sera l'objectif premier, de mettre fin à l'exploitation dont les consommateurs, du fait de leur faiblesse, sont inévitablement les victimes".

Le député créditiste a poursuivi: "Je suis vraiment déçu, à l'instar des milliers de Canadiens, que les problèmes de la consommation et de la distribution des richesses, d'une façon équitable et non-socialiste, ne figurent pas parmi les projets de loi énoncés dans le discours du Trône.

Je ferai des remarques identiques à l'égard du très grave problème du logement, que le discours du Trône n'effleure pas et qui se rattache à celui de la consommation.

La philosophie créditiste veut qu'il y ait un équilibre constant entre la production et la consommation, c'est-à-dire qu'en tout temps, au cours des activités économiques, la consommation doit être capable d'atteindre la production.



Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

# LE NOUVELLISTE



L'hon. Jean-Luc Pépin reçu officiellement à Drummondville

# "Je prouverai qu'il faut être bilingue même au Québec"



(Photo JPC)

L'HON. JEAN-LUC PEPIN, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le parlement canadien, a été reçu, samedi après-midi, par ses concitoyens avec tous les honneurs dus à son rang, puisque c'est la première fois qu'un ministre canadien originaire de Drummondville est ainsi honoré par les siens. Une réception civique avait été organisée en son honneur à l'hôtel de ville par les autorités municipales, et c'est en termes choisis que le

premier magistrat de la cité, M. Philippe Bernier lui a souhaité la bienvenue et l'a invité à signer le livre d'or. Le ministre, au moment où il appose sa signature sous le regard de son épouse, à qui une gerbe de roses fut présentée, en compagnie de Mme Bernard Pinard, son épouse, Me Bernard Pinard, député provincial du comté, Mme Philippe Bernier et S. H. le maire Philippe Bernier.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'hon. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce dans le parlement canadien, a été reçu officiellement, samedi après-midi, par ses concitoyens et l'Association littéraire du comté, à l'occasion de sa nomination à ce poste très important dans le parlement canadien, le premier canadien-français à occuper un poste aussi élevé.

Le ministre fut d'abord reçu officiellement à l'hôtel de ville où le premier magistrat, M. Philippe Bernier, lui souhaita la plus cordiale bienvenue en le félicitant de s'être imposé auprès de ses supérieurs du pays comme étant un de sa race qui pouvait détenir un porte-feuille aussi important. C'est un honneur pour nous, de l'autorité municipale, de compter l'un des siens pour occuper cette importante charge.

C'est pourquoi, ajoutait-il, nous n'avons pas voulu laisser passer cette occasion unique de vous recevoir à l'hôtel de ville, sachant tout l'intérêt que vous portez à votre ville natale, tout en vous déplaçant pour vos commettants à travers le pays. Nous sommes d'autant plus heureux de le faire, que c'est la première fois qu'un citoyen de chez-nous est reçu avec tous les honneurs auxquels il a droit, d'autant plus que vous êtes le premier ministre de chez-nous à recevoir un tel honneur.

En remerciant les autorités municipales de cette marque d'attachement envers sa personne, le ministre s'est dit très ému de cette réception. Il ajouta être honoré de cette marque de confiance de la part du gouvernement à l'endroit du premier canadien-français à occuper cet important ministère, auquel j'attacherai toutes mes

énergies pour démontrer que nous, les Canadiens-français, avons toujours eu peur de nous faire valoir dans le domaine économique, et que nous avons toujours cherché plutôt à régresser par des querelles inutiles, comme c'est le cas par exemple de la question du bilinguisme.

Il ne faut pas se le cacher, comme je l'ai dit lors d'une récente réunion à Sherbrooke, il faut être bilingue dans notre province, contrairement à une déclaration du ministre des Affaires culturelles qui prétend qu'au Québec, il faut d'abord être francophone avant d'être bilingue. J'ai dit et je répète, que la langue des affaires à travers le monde aujourd'hui, doit être l'anglais. Certains journaux ont rapporté que j'avais traité le ministre des Affaires culturelles du Québec "d'idiot", chose que je n'ai jamais dite, mais bien plutôt "qu'il était idiot pour le Québec d'adopter une politique d'unilinguisme au moment où les québécois commencent à reconnaître que nous devons parler l'anglais pour être compétents." J'ai un défi à relever dans ce domaine, et je prouverai dans les années à venir, qu'il faut absolument être bilingue aujourd'hui pour réussir dans tous les domaines de la vie économique, et qu'un canadien-français peut tout aussi bien faire l'affaire qu'un anglophone.

A la suite de cette réception civique, le ministre s'est dirigé vers le manège militaire de la rue St-Louis, où un buffet froid fut servi aux nombreux invités et à l'issue duquel il a défini le statut du politicien, son régime de vie et la façon d'aborder les problèmes pour sa survie.

Au cours de la réception à l'hôtel de ville, M. Pépin avait déclaré que Drummondville n'était pas présentement dans le marasme financier, mais qu'elle n'était pas non plus dans une situation économique favorable par rapport à son industrie textile. Il ajouta que même avec les lois actuelles, certains secteurs étaient en difficulté, et qu'il était de l'intérêt de son ministère d'y voir, à cause du grand nombre d'industries diversifiées qui sont des plus modernes et prospères, et qu'il fallait continuer à voir à leur développement.

**pour  
une eau vive  
pour  
une eau saine**

Le soussigné donne avis que la Régie des Eaux du Québec a adopté son règlement numéro 1 concernant certaines opérations donnant naissance à la pollution des eaux, et que la réglementation projetée est à la disposition du public au siège social de la Régie.

On peut obtenir copie de la réglementation projetée en se présentant aux bureaux de la Régie, situés au numéro 1995 ouest du boulevard Charest à Ste-Foy, ou en écrivant à l'adresse suivante: Régie des Eaux du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le présent avis est publié en vertu de l'article 16 de la Loi de la Régie des Eaux et tout intéressé peut formuler ses objections par écrit dans les trente jours suivant la publication.

Le vice-président de la Régie des Eaux du Québec

Québec, le 11 septembre 1968.

LA RÉGIE DES EAUX DU QUÉBEC

Dans la région de Drummondville

## Une autre fin de semaine habituelle: au moins cinq personnes blessées

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un accident de circulation, survenu vers 18 heures samedi soir, sur la route Trans-cana-dienne à la sortie de la route 20, à Notre-Dame du Bon-Conseil, a causé des blessures à cinq personnes et des dommages de près de \$2,000 aux véhicules conduits par Edgar Brisson, de Parisville, comté Lotbinière et Rosario Landry, de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Les ambulanciers St-Jean pour y recevoir les premiers soins. Cinq des blessés ont pu quitter l'hôpital après avoir été pansés.

Le rapport de la Sûreté provinciale indique que Brisson aurait omis de faire son arrêt, et que Landry, qui se dirigeait vers Notre-Dame, aurait été heurté par ce dernier avec le résultat que l'on connaît.

### Dure collision

L'un des conducteurs ayant omis de faire son arrêt à l'intersection, il s'ensuivit une collision qui causa des blessures aux passagers de M. Brisson, soit Monique Brisson, 16 ans, Denise, 14 ans, Roger, 13 ans, Yvette 9 ans et Helene, 7 ans. Ils furent tous conduits à la clinique de l'hôpital Ste-Croix par

Il n'y a pas une semaine, à Drummondville ou dans la région, où l'on ne compte pas un accident de la route, avec ou sans mort mais tous au moins avec blessés. La dernière n'a pas fait exception.

Vendredi soir vers 21 h. 05, en

face de l'hôtel de ville, rue Lindsay, un accident impliquant trois véhicules a causé pour au-delà de \$1,000 de dommages, sans toutefois causer de blessés.

Les véhicules impliqués étaient ceux de Hydro-Semence, conduit par Mme Raymond Lamothe, de Wickham, M. Lamothe qui était à la conduite d'une Firebird '68, était stationnée en face de l'hôtel de ville, en avant du véhicule de Grégoire Audet, de Wickham, lorsque ce dernier fut heurté par celui de Grégoire Audet, de Wickham pour aller donner contre ce dernier, qui à son tour heurta celui de Mme Lamothe. Le résultat fut que le véhicule de Hydro-Semence subit des dommages évalués à

\$150, celui de Berthiaume à \$300 et celui de Audet à \$200.

Il semble qu'Audet n'aurait pas remarqué assez tôt Berthiaume qui freinait pour éviter de heurter l'auto de Mme Lamothe.

### St-Joseph — St-Pierre

Vendredi soir vers 20 h. 40, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue St-Pierre, deux véhicules ont été endommagés pour environ \$2,500, à la suite d'une collision impliquant Jacques Toutant, de cette ville et Roland Lalime, de St-Théodore d'Acton.

Toutant circulait de l'est à l'ouest sur le boulevard St-Joseph, alors que Lalime circulait en sens inverse. Arrivé à la rue St-Pierre, ce dernier tourna à sa gauche sans avoir remarqué les feux de circulation.

Il s'ensuivit une collision qui occasionna des dommages évalués à \$1,500 sur la Ford H.T. '68 de Toutant et de \$1,000 sur celui de Lalime.

## Quatre concerts en matinée

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les Jeunesses Musicales de Drummondville présenteront cette année au Centre culturel, une série de quatre concerts destinés à intéresser les jeunes. Afin de leur permettre d'y assister, la direction a tenu à présenter ces concerts en matinée plutôt qu'en soirée.

Le premier de ces concerts sera présenté le 29 octobre prochain, alors que les intéressés auront l'avantage d'entendre Dorothy Weldon, harpiste, et René Mahoux, soprano. Le 26 novembre, les Jeunesses Musicales présenteront Lukoe and Murray, dans un duo de piano.

Le 21 janvier prochain, ce sera au tour de Pierre Bourque et son quatuor saxophoniste, puis le 18 février, l'orchestre de Paul Kuentz terminera la série de concerts.

Un autre pour les contremaitres de la Celanese

## Le premier tournoi de golf du club Rotary s'avère un succès

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Grâce à l'un de ses membres dévoués, Raoul Janelle, le club Rotary local a remporté un éclatant succès, samedi dernier, lors de son premier tournoi de golf annuel disputé sur le terrain du club de golf Drummondville à Drummondville-Ouest.

En effet, pour une première année, rien n'avait été négligé pour en faire un succès. 164 personnes y ont participé, dont plusieurs membres rotariens de la ville et de l'extérieur, notamment l'ancien gouverneur américain, Tuck McLean, et quelques membres du Rotary des frontières du Québec.

Tout s'est déroulé tel que prévu, par une température radieuse, et de magnifiques prix furent remis aux vainqueurs des différentes catégories durant la soirée, à laquelle participaient la majorité des membres du club local et leurs épouses.

Le héros de la journée fut sans contredit Claude Mélançon,

qui enregistra le pointage le plus bas "net", suivi de Alan Madore, avec le pointage le plus bas "brut".

Le président Nick remercia sincèrement toutes les personnes qui s'étaient dévouées à l'organisation de ce premier tournoi, et en particulier Raoul Janelle qui n'a pas ménagé ses efforts pour connaître un succès formidable avec l'aide de ses associés, Jack Illick, Jack Munro et Guy Guérette, qui ont travaillé sans relâche durant plus d'une quinzaine et qui furent récompensés de leur travail.

Il remercia également les autorités du club de golf Drummondville d'avoir bien voulu permettre la tenue de ce tournoi sur son terrain. Il en fit de même envers les nombreux participants qui ont souscrit à garnir la caisse du club pour lui permettre de poursuivre ses oeuvres. J'espère, ajoutait-il, que vous continuerez à répondre aussi généreusement à toutes nos organisations.

### Autre tournoi

Un autre tournoi de golf était disputé en fin de semaine sur le parcours du club de golf Heriot, chemin de Wickham, sous le patronage du Club de contremaitres de la Celanese, dont le président est M. Denis Poisson, et qui réunissait une vingtaine de participants.

C'est Bob Paquette qui a remporté les honneurs du tournoi avec un 23 net, suivi de Edgar Parent avec 81, de Ronald Jacques avec 91 et de Roland Couture avec 101. En plus du trophée Moisson, M. Lutzon avait offert également quatre autres prix, de même que le Club des contremaitres. Ces derniers ont été remis aux vainqueurs par M. Nelson Potter, vice-président du club.

Incidentement, lors de ce tournoi, il s'est joué le dernier 9 trous sur ce terrain, puisque les travaux entrepris le printemps dernier sont maintenant terminés et que tout sera prêt pour l'ouverture de la saison prochaine, qui présentera un 18 trous.

## Deux vols commis par le même groupe, dans la localité de St-Nicéphore?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La Sûreté provinciale a été saisie de deux vols avec effraction, commis entre 2 heures et 7 heures dans la nuit de vendredi à samedi, dans deux établissements de St-Nicéphore où les voleurs se sont emparés de quelque \$1,000 en argent et marchandises.

Dans le premier cas, il s'agit du restaurant "Le Relais" où les voleurs se sont introduits en brisant une fenêtre pour s'emparer de bonbons et de cigarettes pour un montant d'environ \$90, laissant même une trace de sang sur le plancher. Ceci laisse croire

aux enquêteurs que les deux vols ont été commis par les mêmes individus, puisqu'au domaine "l'Étoile de la Forêt" non loin de là, des traces de sang ont aussi été découvertes.

A ce dernier endroit, les voleurs ont fracassé une fenêtre d'un châssis, ont brisé la machine à cigarettes et se sont emparés d'une somme de quelque \$950 en argent qui se trouvait dans un tiroir-caisse et qui représentait la paye des employés.

Les propriétaires des deux endroits sont MM. Fernand Boucher et Marcel Guilbault, qui ont averti les policiers.

## Ne tirez pas sur tout ce qui bouge!

(Vous pourriez assassiner votre meilleur ami...)



### accidents de chasse mortels au Québec

1963.....	10
1964.....	13
1965.....	18
1966 et 1967.....	42

Dès le début de l'hiver des cours gratuits seront donnés à l'intention de tous les chasseurs du Québec. Ces cours permettront d'obtenir une carte de compétence dans le maniement des armes à feu, carte qui sera nécessaire pour obtenir votre permis en 1971. Renseignez-vous auprès de votre association de chasse et pêche ou auprès de la Fédération Québécoise de la Faune, 6424, rue St-Denis, Montréal 10, Qué.

AIDEZ-NOUS À FAIRE DU QUÉBEC UN TERRAIN DE CHASSE IDEAL.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

Ahhh  
encore un homme...

...qui fume **Clan**

arôme unique  
douceur inégalable

**Clan**

un grand tabac

Délieux mélange pour la pipe composé par THEODORUS NIEMEYER LTD, GRONINGEN-HOLLANDE

# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, lundi le 23 septembre 1968

## C'est maintenant ou jamais

L'escalade entreprise il y a quelques semaines par l'Association des marchands du Carré des Forges atteindra son point culminant ce soir alors que l'hôtel de ville sera pris d'assaut par une importante délégation qui groupera les membres de l'Association, les employés de magasins, les hommes d'affaires ainsi que des jeunes.

L'Association des marchands du Carré des Forges, forte de l'appui de tout ce groupe, ira demander à nos édiles l'établissement d'un plan directeur par des experts concernant la circulation et le stationnement et cela, non pas seulement dans le centre-ville mais bien pour l'ensemble du territoire trifluvien.

L'Association a d'abord commencé sa campagne auprès des clubs sociaux et tout semble indiquer qu'elle y a reçu un chaleureux accueil. Ces visites ont été suivies d'une campagne massive de publicité dans tous les médias d'information, journaux, radio et télévision. Enfin toutes les vitrines de magasins ont été placardées de pancartes où l'on retrouve ce dynamique slogan: "Maintenant ou jamais, circulation et stationnement".

La croisade de nos marchands ne semble rencontrer aucune résistance. Bien plus, tout semble indiquer que ces derniers seront reçus à l'hôtel de ville avec beaucoup de compréhension et beaucoup de sympathie.

Il y a quelques mois, le gérant municipal, M. Roger Lord se montrait très favorable à une expertise sur le problème du stationnement et de la circulation. Il avançait même le chiffre de \$20,000 comme coût possible d'une telle étude. D'autre part, il y a trois semaines, l'urbaniste de la ville, M. André Laneuville, dans un rapport préliminaire présenté au conseil municipal, affirmait "qu'une telle expertise s'avérerait absolument essentielle afin de

pouvoir apporter des solutions valables aux conditions actuelles du centre-ville".

Si le conseil municipal accepte de se rendre au désir manifesté par l'Association du Carré des Forges, du maire Matteau, du gérant municipal, M. Roger Lord, de l'urbaniste André Laneuville et de tous ceux qui ont vraiment à coeur l'intérêt de leur ville, les experts n'auront pas à commencer à zéro. Comme l'affirmait récemment l'urbaniste-conseil montréalais, M. Latte, ce ne sont pas les études et les plans qui manquent à Trois-Rivières. Nous sommes persuadés qu'il y a déjà un important travail de fait dans ce sens, travail qui pourrait simplifier les nouvelles études.

Une question que certains peuvent se poser: est-ce que les finances de la ville peuvent absorber une dépense de \$20,000 et plus? Comme le disait si justement le président de l'Association des marchands du Carré des Forges, M. P.-H. Bédard, "si c'est pour le développement de Trois-Rivières, ce sera toujours bon marché".

Le centre-ville étouffe actuellement, c'est même un cliché de le répéter. Sait-on que le montant de la taxe de vente a considérablement diminué ces derniers temps à Trois-Rivières alors que la taxe de vente à Trois-Rivières-Ouest a augmenté de 40 pour cent durant la même période? Inutile de faire un dessin, notre centre-ville s'ankylose tragiquement au point qu'il faut craindre, même à brève échéance, la répétition chez nous du drame du centre-ville de Québec.

Il faut donc éviter cette tragédie et pour ce faire, une seule solution s'impose, l'étude d'un plan directeur complet. Les solutions de cataplasme ne peuvent plus freiner l'évolution rapide de notre décrépite économie. C'est maintenant ou jamais.

Sylvio ST-AMANT

## le son de cloche DE NOS LECTEURS

### Il existe encore des gens naïfs

Monsieur le rédacteur,

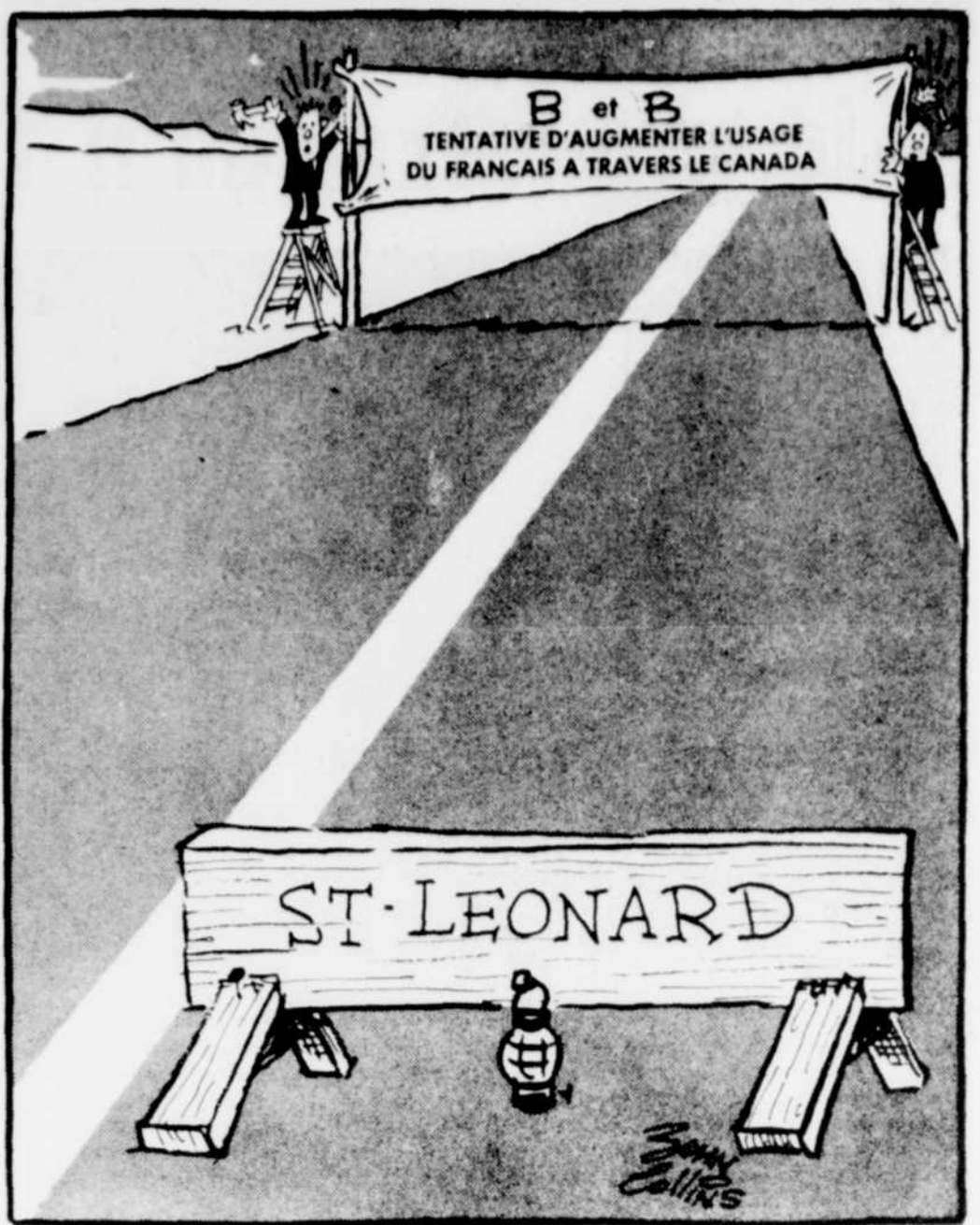
Bonjour et félicitations pour votre franchise. Après avoir lu dans Le Nouvelliste d'aujourd'hui que les policiers font tout pour chasser les indésirables, j'espère bien que c'est à la suite de ma plainte. Car, voyez-vous, il existe encore des gens naïfs comme moi pour se faire prendre et signer (pour l'achat d'une balayuse) sans lire le contrat. On se réveille avec \$319 de dettes pour une balayuse que le vendeur dit vendre \$20, mais je n'ai pas encore rien de payé et je crois bien que je m'en tirerais, car voyez-vous, j'ai fait arrêter le chèque de \$19.90. Et après avoir suivi des cours de budget familial, j'étais pourtant bien averti, mais voyez-vous, c'est une expérience qui ne se représentera plus. Pourquoi je m'en tirerais, parce que dans les cours que j'ai suivis, il nous avait parlé des ventes à tempérament. Je n'y ai pas porté attention. Ça ne m'était jamais arrivé, mais croyez bien que quand on se voit pris, on fait tout. J'ai alors sorti le résumé de nos cours. Je vous le transcris tout pour que vous puissiez le dire aux gens, qui comme moi, se font prendre et peut-être pour une seule clause (15 pour cent du montant) peut faire annuler le contrat. C'est mon cas et j'espère bien réussir.

Les ventes à tempérament  
Dans la province de Québec,

les ventes commerciales d'un bien meuble, de \$1 à \$800 sont régies par une loi dite: la loi de la vente à tempérament. Pour qu'un contrat passé en vertu de cette loi soit bon, il faut être capable de répondre "oui" à chacune des dix questions suivantes. Un seul "non" peut suffire à rendre le contrat nul.

- 1- Ai-je donné 15 pour cent de dépôt initial, soit en argent, marchandises ou les deux?
- 2- Mon dépôt initial, l'achat de la marchandise, le contrat, est-ce que tout cela a été fait la même journée?
- 3- Pour mon dépôt initial, ai-je donné un chèque daté de la même journée que l'achat?
- 4- Pour un achat de \$1 à \$50, mes termes sont-ils de 6 mois au moins?
- 5- Pour un achat de \$50 à \$100, mes termes sont-ils de 12 mois au moins?
- 6- Pour un achat de \$100 à \$300, mes termes sont-ils de 18 mois au moins?
- 7- Pour un achat de \$300 à \$800, mes termes sont-ils de 24 mois au moins?
- 8- Ai-je reçu une copie de mon contrat?
- 9- Est-ce que l'intérêt chargé est de 3-4 de 1 pour cent par mois au moins?
- 10- Est-il vrai que votre contrat n'a jamais été refinancé?

Bonne chance aux autres  
Mme Jean Cyrenne  
1977 Plouffe, Trois-Rivières



Voie double

## Opinions des journaux de langue anglaise

Sélection de la Presse Canadienne

### Un projet essentiel...

#### Le Time, Moncton

La Chambre de Commerce des provinces maritimes a tout à fait raison de décider de faire valoir, par les arguments les plus vigoureux, auprès du gouvernement fédéral, que la construction de la jetée entre l'île du Prince-Edouard et le Nou-

veau-Brunswick est un projet essentiel.

Ce projet est de toute évidence économiquement bien fondé — si le gouvernement fédéral est vraiment déterminé à donner un essor à cette partie du Canada. Ce vaste projet constituerait indéniablement une source d'emploi considérable, pendant la période de sa cons-

truction. Mais en aucun cas doit-il être considéré simplement comme une entreprise destinée à créer des emplois temporaires. Ce projet en est un qui pourrait stimuler énormément l'économie locale — en aidant les industries aussi diverses que le tourisme et la culture des pommes de terre.

Le gouvernement fédéral es-

saye avec raison de réduire les dépenses, ou à tout le moins de les diriger vers les canaux les plus profitables. Nous endossons certainement les efforts de la nouvelle administration pour tirer un rendement plus efficace des dollars prélevés sur les citoyens déjà lourdement taxés. Il faut couper court au gaspillage, aux duplications et aux surplus.

Cependant, aucun de ces qualificatifs ne s'applique au projet de jetée. Cette entreprise, promise depuis longtemps, est absolument essentielle non seulement au bien-être économique de la région Atlantique mais également à l'esprit d'unité nationale — un sujet dont nous avons tous beaucoup entendu parler par M. Trudeau...

## Le maire de Shawinigan et la promotion industrielle

Revenant du congrès des municipalités, son honneur le Maire Bruneau a l'intention de faire une étude sur les possibilités industrielles dans notre ville. Comme pour tout travail sérieux, il faut commencer par la base, à savoir qu'est-ce que Shawinigan a comme atouts, avantages bien spécifiques, afin que l'industrie considère sérieusement son implantation ici. Nous sommes d'accord qu'il y a du pain sur la planche pour employer une expression imagée, et pourtant nous nous demandons si tous les citoyens de la ville ne devraient pas offrir leur collaboration en ce sens, afin de bien comprendre l'importance du problème.

En soi, la ville de Shawinigan ne peut vivre isolée, et nous croyons bien que le Conseil Economique Régional peut aider fortement dans ce travail d'inventaire des possibilités. D'un autre côté, bien des chiffres et faits sont connus. Ce ne devrait donc pas être l'affaire de plusieurs mois, et de discussions interminables. Car en définitive ce que l'on veut ce n'est pas connaître nos possibilités pour elles-mêmes mais bien pour que de nouvelles industries s'établissent ici. Bien des causes expliquent la faiblesse de ce côté, et la stagnation depuis 20 ans. Notre mentalité y est également pour une part. Il n'y a pas de doute que le maire veut le progrès de sa ville et il peut être assuré que nous sommes tous avec lui.

Au sein du Conseil économique régional un travail se fait et il est dans l'intérêt de la ville que la collabora-

tion soit totale dans ce domaine, afin que ça bouge ici. En étudiant le budget de la ville, certains items paraissent plus importants que d'autres, même au point de vue appropriations au budget. Il faudrait peut-être se demander si certains items ne pourraient pas être baissés et d'autres augmentés. Nous comprenons qu'il y a des droits acquis, qu'il y a de bons mouvements, de bonnes Associations qui méritent d'être encouragés, mais nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux partir à zéro et voir ce qui est essentiel et ce qui est moins nécessaire dans le budget. Pour nous, nous croyons que l'item promotion industrielle mériterait plus qu'un montant négligeable, si on veut réellement de l'industrie. Ne nous gargarisons point de mots, il faut être réaliste et voir exactement quoi faire et comment le faire.

Une ville endormie est une ville en danger. Une ville divisée également. C'est pourquoi tous les citoyens conscients de leur devoir, s'ils veulent jouer leur rôle de citoyens imbus de civisme étudieront les moyens à prendre, de concert avec les Autorités afin que les forces ne s'enlisent pas dans des comités de comités, mais bien dans une action concrète pour sensibiliser toute la population sur l'importance de l'industrie et le rôle essentiel qu'elle joue chez nous.

Paul E. NOLLET

#### Le Time-Globe

#### Saint-Jean N.-B.

Ce que le discours du trône semblait vouloir faire comprendre à la population, c'est que le gouvernement avait l'intention de rechercher l'établissement de cette "société juste", dont il

ne nous attend pas à ce que le Canada chroniquement affligé, ne pouvons qu'admettre, par une triste expérience, que le recul économique n'est pas facile à redresser mais nous pouvons au moins recueillir un certain encouragement de savoir que ce problème continue d'être à l'avant des préoccupations du pre-

mier ministre, et qu'il est déterminé à y trouver une solution.

Ici, au Nouveau-Brunswick, les gens ne savent que trop combien il est facile d'être trompé par des slogans réjouissants et par une propagande habile. Plusieurs se sont imaginés qu'une solution rapide et magique sortirait du "programme de

chances égales." Mais aujourd'hui nos problèmes sont toujours aussi pressants, le coût des solutions toujours aussi élevé, et notre programme consistant à foncer dans toutes les directions à la fois nous a plongés, au cours de la dernière année, dans une dette de \$41,000,000 plus profonde.

## Mouvement vers une séparation plus profonde

#### Le News, Medicine Hat

LE NEWS, MEDICINE HAT - Un phénomène semblable à la polarisation des races, que connaissent actuellement les Etats-Unis, semble se produire au Québec. Les situations sont loin d'être analogues, mais il y a un durcissement certain des attitudes parmi les groupes francophones et non-francophones, dans un grand nombre de centres du Québec.

Avec la croissance du nationalisme parmi les Québécois de langue française, il semble y avoir un mouvement vers une séparation plus profonde des deux principaux groupes linguistiques au Québec.

La dispute scolaire de St-Léonard et la décision prise par le personnel des services de nouvelles de Radio-Canada de se retirer du Congrès du Travail du Canada pour se joindre à la Confédération des syndicats na-

tionaux, dont le siège social se trouve à Québec, sont deux exemples récents d'une plus grande tension du Québec.

La querelle de St-Léonard n'est qu'un incident isolé issu des relations difficiles entre Québécois francophones et non-francophones, mais elle peut être l'indice d'un sentiment beaucoup plus répandu dans cette province.

La décision de Radio-Canada de se retirer du CTC pour se

joindre à la CSN québécoise, est un autre exemple de la division qui existe au Québec, entre francophones et anglophones.

Le vote des reporters et rédacteurs de Radio-Canada a été de 2 contre 1 en faveur de la fusion à la CSN, et ce vote correspond de très près à la composition linguistique du personnel du service des nouvelles de Radio-Canada au Québec, lequel est environ aux deux tiers francophone.

Cette décision, par conséquent

non seulement représente une polarisation des opinions franco-anglais, mais elle est une indication d'un désir croissant l'anglisme au Québec.

Il est difficile de déterminer jusqu'à quel point est répandu le sentiment exprimé par les élèves de St-Léonard et par les journalistes de Radio-Canada, mais il est évident que les Québécois de langue anglaise, et en fait les Canadiens d'expression anglaise de tout le pays, ont peu de raison de se réjouir.

## Une vérité que le Canada anglais a trop ignorée

#### Le Sun, Vancouver

Le problème de la langue a été agité carrément sous le nez du Parlement par les parents anglophones bilingues de St-Léonard, en banlieue de Montréal. Les pouvoirs que possède le gouvernement fédéral sur l'éducation peuvent être minimes ou inexistant, mais au moins tous les Canadiens ont reçu une leçon objective sur la nécessité

du bilinguisme dans chacune des parties d'une nation bilingue.

L'événement ne doit pas être soufflé hors de toute proportion. Les politiciens de tous calibres seraient bien avisés de penser avant de parler. Jusqu'ici l'agitation s'est confinée à une seule banlieue de Montréal, et elle est une querelle entre catholiques anglophones et francophones, la majorité francophone de la

commission scolaire ayant décidé qu'à l'avenir l'enseignement dans les écoles catholiques de cette municipalité serait restreint exclusivement au français.

Les écoles protestantes, semble-t-il, ne sont pas touchées, étant donné qu'elles sont dirigées par des commissions scolaires distinctes.

M. Trudeau a qualifié la déci-

sion de la commission scolaire de rétrograde, et elle l'est, à tous égards.

Et pourtant, en un sens, le premier ministre intermédiaire du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a raison de nier qu'il s'agisse d'une décision rétrograde. Si cette décision peut être qualifiée de rétrograde, dit-il, alors la conduite des provinces anglophones, depuis 100 ans, l'est également.

C'est une vérité que, sans préjudice ou jalousie relativement aux droits constitutionnels, le Canada anglais a trop longtemps ignorée. L'historique de la question des écoles, particulièrement dans l'Ouest, le confirme. Ce n'est que récemment, sous l'influence de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, et sur les instances de M. Trudeau lui-même, que la plupart des provinces ont commencé de céder...

## LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Au Coeur du Québec

OU IL N'Y A PAS livraison par camelot: 12.00 7.00 4.00 1.50

Au Coeur du Québec

OU IL Y A livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00

Ailleurs au Canada et aux États-Unis: 25.00 14.00 8.00 3.50

Autres Pays: 30.00 18.00 9.00 4.50



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO: FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée. Le Ministère des Postes, à Ottawa, autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

#### Le Albertan, Calgary

Lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police, qui a eu lieu à Granby, on a approuvé à

l'unanimité une résolution recommandant instamment que la marijuana soit soumise à la Loi des narcotiques. La résolution déclarait que la marijuana devrait être soumise à l'usage de drogues produisant une habitude, comme la morphine et l'héroïne.

Les chefs de police de l'Ouest du Canada ont été les premiers à faire cette suggestion. Ils ont déclaré qu'ils faisaient une distinction entre la marijuana et l'alcool parce que ceux qui font usage de la drogue le font dans le but de s'intoxiquer, tandis que ceux qui prennent de l'al-

cool ne boivent pas nécessairement pour s'enivrer. Les habitués de la marijuana deviennent inconscients de leurs actes, disaient-ils, tandis qu'un individu qui prend de l'alcool est conscient de son état. Nous croyons que, en général, on connaît trop peu de choses sur la marijuana

et ses effets. Ce qui serait nécessaire, beaucoup plus qu'une législation restrictive qui ne repose pas elle-même sur des fondements solides, ce serait une recherche élaborée concernant le problème complexe que pose la marijuana.

La Société d'habitation approuve le devis

## Concept général de réaménagement de la ville de Nicolet

NICOLET (J.R.L.) — La Société d'habitation du Québec a approuvé le devis du concept général de réaménagement de la ville de Nicolet.

Le plan du concept général de réaménagement avait été soumis au gouvernement par la société Berner Inc., à qui le conseil de ville de Nicolet en avait confié la préparation.

Ce plan directeur de réaménagement prévoit la démolition et la reconstruction de tout un

secteur vétéaste au centre de la ville de Nicolet.

Le réaménagement de ce secteur aura pour conséquence l'apparition d'une nouvelle figure urbanistique de la ville de Nicolet.

Plusieurs vieux édifices du vieux Nicolet disparaîtront pour être remplacés par de nouveaux édifices. Les rues seront élargies et conçues selon un urbanisme moderne.

On prévoit aussi la construc-

tion d'un hôtel de ville et l'aménagement d'espaces de verdure.

La réalisation de ce projet va prendre encore plusieurs mois, semble-t-il, car les procédures se poursuivent avec un certain lenteur, surtout au niveau gouvernemental.

Lorsque ce projet aura été réalisé, Nicolet aura pris un nouvel aspect. Elle paraîtra plus jeune, plus moderne et plus vivante.

Avec l'achat d'engrais

## William Houde Ltée fournira des épanduses aux cultivateurs

ST-LEONARD D'ASTON (J.R.L.) — La compagnie William Houde Ltée, dont une petite usine d'engrais chimiques est en voie de construction à St-Léonard d'Aston, fournira gratuitement des épanduses aux cultivateurs de la région qui achèteront des engrais de cette compagnie.

C'est ce qu'a affirmé le président de la compagnie, M. William Houde, à Québec, lors de l'annonce par les ministres Jean-Paul Beaudry, de l'Industrie et du Commerce, et Clément Vincent, de l'Agriculture et de la Colonisation, de la construction de cette petite usine dans cette municipalité.

## L'abbé Jodoin nommé curé de la paroisse du Christ-Roi

TRACY (L.B.) — Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, vient d'annoncer la nomination de M. l'abbé Omer Jodoin, curé de Marie-Auxiliatrice à Tracy, comme curé de la paroisse du Christ-Roi de Saint-Hyacinthe.

M. Houde a dit que vu que la région de Nicolet est celle qui achète le plus d'engrais chimiques dans la province, elle représente un marché intéressant pour son entreprise.

Expansion

M. William Houde a laissé entendre que son entreprise a d'importants projets d'expansion.

Par le Conseil de comté

## L'abolition du Comité paritaire réclamée

NICOLET (J.R.L.) — L'assemblée de fondation de la Jeune Chambre de Commerce de Nicolet aura lieu le 8 octobre prochain.

Cette assemblée sera tenue à la salle du Centre catholique. C'est ce qu'annonçait M. Horace Nadeau, président de la Jeune Chambre régionale du Lac St-Pierre.

Dans la ville nicolétaine

## La fondation de la Jeune Chambre au début d'octobre

ST-JEAN-BAPTISTE (J.R.L.) — Le conseil du comté de Nicolet va demander l'abolition totale du Comité paritaire s'il n'obtient pas de cet organisme que les débutants soient payés à un taux inférieur à ceux des vieux travailleurs.

de leur métier, date déjà de plusieurs mois.

Le printemps dernier, les membres du conseil du comté de Nicolet avaient discuté de cette question. Ils avaient sévèrement critiqué l'attitude du Comité paritaire à ce sujet.

Le conseil de comté se plaint surtout du fait que des jeunes débutants munis de diplômes arrivent sur le marché du travail et font concurrence aux anciens qui ne possèdent pas de diplôme pour la plupart.

Ces jeunes obtiennent qu'on leur paye une rémunération équivalente à cause de leurs diplômes.

M. Ovilva Duval a dit que rien n'avait été réglé, mais qu'il en serait fortement question au prochain congrès des municipalités.

A cette occasion, le vice-président national, responsable de la région, M. Yves Marier, prononcera une conférence.

Il y aura aussi les élections du conseil de direction en présence des membres fondateurs.

M. Nadeau a rendu hommage à M. Denis Rousseau principal artisan de la remise sur pied du Jeune Commerce à Nicolet.

C'est en effet M. Denis Rousseau qui a travaillé à la renaissance du mouvement dans la ville nicolétaine.

Il avait d'abord été pressenti par le président régional, M. Nadeau, et avait accepté d'emblée la tâche de former un noyau en vue de la fondation de cet organisme.

D'autres nicolétains sont aussi les artisans du Jeune Commerce. Ce sont MM. Simon Gervais, Simon Denoncourt, Michel Raté et Paul Bellemare ainsi que Marc-Aurèle Boudreau.

Le Jeune Commerce avait déjà existé à Nicolet, mais des luttes intestines l'avaient détruit.

Une soixantaine de personnes à la première réunion CADRES

# Pourquoi planifier dans la région ?

SOREL (L.B.) — Une soixantaine de personnes de la région de Sorél ont participé à la première rencontre organisée par le Comité d'animation pour le développement régional économique-social (CADRES), qui a été tenue au Château des Gouverneurs de Sorél, ces jours derniers.

Le groupe a confié à M. Maurice Laforest de Tracy, le mandat d'organiser d'autres rencontres du même genre.

La discussion a surtout porté sur trois sujets principaux: pourquoi la planification pour la région de Sorél-Tracy, qui et comment allons-nous atteindre la participation d'un plus grand nombre de citoyens aux décisions publiques et qu'est-ce que la population souhaite comme action concrète, dans le milieu?

D'autres rencontres préciseront davantage les préoccupations d'un plus grand nombre de citoyens participants. Un phénomène nouveau: ces rencontres sont faites avec les méthodes de l'animation de groupe.

Voici la liste de personnes qui ont accepté de participer au projet CADRES: Mme Jeanne Desrosiers de Saint-Aimé, Mme Fernand Courchesne de Sorél, Mme Cécile Pétrin de Saint-Aimé, Mme Huguette Veronneau de Tracy, Mme Maurice Laforest de Tracy, Mme Bernadette Bernard de Tracy, Mme Denis Caplette de St-Pierre-de-Sorél, Mme Marcel Davignon de Tracy, Mme Roland Lacaille de Tracy, M. Gaëtan Larouche de Tracy, M. Maurice Laforest, Maxime Roy, l'abbé Henri Laplume, de Tracy, Lucien Lamoureux, Jean-François Labarre, Camille Doucet, Roland Labarre, Père Laurent Auger, Père Claude Lacroix de Sorél, Claude Veronneau, notaire, député Maurice Martel, Anatole Roch de Tracy, Roger Picard et Mme Picard de Tracy, Robert Descôteaux, J.P. Paquette, Fernand Courchesne, de Sorél, Jean Brissette, Adrien Moreau, de Tracy, Pierre Guilbault de Sorél, Charles Chaplette de Saint-Pierre-de-Sorél, Antoine Langlais de Tracy, Lucien Vil-

lard de Saint-Joseph-de-Sorél, Emile Bernard de Tracy, Ernest Pétrin de Saint-Aimé, Jacques Crépeau de Sorél, Robert Niquette de Saint-Aimé, Marcel Saint-Martin de Sorél, Jean-Yves Landreville et Fernand Bonin de Tracy.

Un Québec fort

En abordant le thème, un Québec fort par la planification, le programme d'action et d'étude a pensé au "milieu rural et au milieu urbain, pour tenter une approche des problèmes que pose la planification au Québec. Les problèmes auxquels fait face la population prennent trop souvent la cou-

leur, l'importance et la dimension de son optique personnelle et parfois de ses intérêts personnels.

Il est inacceptable qu'en 1968, une nation ne puisse exploiter ses immenses ressources naturelles au profit de la collectivité et répartir sur l'ensemble du territoire le fruit de son abondance de biens et de services.

La planification, souligne le programme de CADRES, apparaît comme un outil économique et social pouvant permettre à la population, aux citoyens, à une collectivité, de prendre en main son devenir et d'ordonner son

développement avec intelligence et efficacité, plutôt que de subir comme par le passé, un développement inspiré par les intérêts particuliers ou par des groupes d'intérêts privés.

"Si nous voulons faire cesser les disparités régionales et si nous voulons mettre un terme à la saignée des forces vives des régions dites sous-développées en faveur d'une métropole tentaculaire, il faut relever le défi de la planification".

L'objectif de CADRES est de tout mettre en oeuvre pour inciter les gens à "penser en termes régionaux", à faire en sorte que

chaque citoyen se sente engagé par le sort éventuel de sa région et se sente responsable des décisions qu'il faudra prendre dans différents domaines afin d'assurer le mieux-être de la population.

Il faut une révolution en profondeur, une révolution psychologique, d'abord, une révolution culturelle, une révolution économique, une révolution dans la conscience de chaque citoyen. C'est la prise de conscience civique de l'individu qui faut éveiller et transformer en le rendant responsable de la réalité de son milieu et en l'orientant à un objectif commun.

## FIGURAMA EST OUVERT À NOUVEAU

**POUR LES DAMES**

- lundi
- mercredi
- vendredi

de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Mme L. BASSARD professeur

**POUR LES HOMMES**

- mardi
- jeudi

de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

J. J. CORMIER professeur

Consultez-nous sans tarder car les places sont limitées.

Les cours sont sanctionnés par l'Institut de recherche Ben Weider.

# STUDIO FIGURAMA Inc.

1625, ROYALE TÉL.: 375-0661

# ALEXANDRE GAUDET LTÉE

épicerie en gros - libre service

2211, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières

Bureau-chef:  
Aston Jonction


L'entrepôt le plus moderne et le plus spacieux de la région... c'est un plaisir de magasiner...

service complet d'emplettes à la caisse ou demi-caisse pour les commerces suivants:

Super Marchés  
Épiceries  
Restaurants  
Hotels

Pharmacies  
Pâtisseries  
Communautés  
Collèges

Un "cash & carry" où vous chargez vos marchandises complètement à l'abri de la mauvaise température.




**GILBERT ROY**  
président


## NOTRE VENTE CYCLONE COMMENCE CE MATIN

### AVEC DE FORMIDABLES SPÉCIAUX SUR MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES


de qualité supérieure



**SYLVAIN LAROCHE**  
secrétaire-trésorier

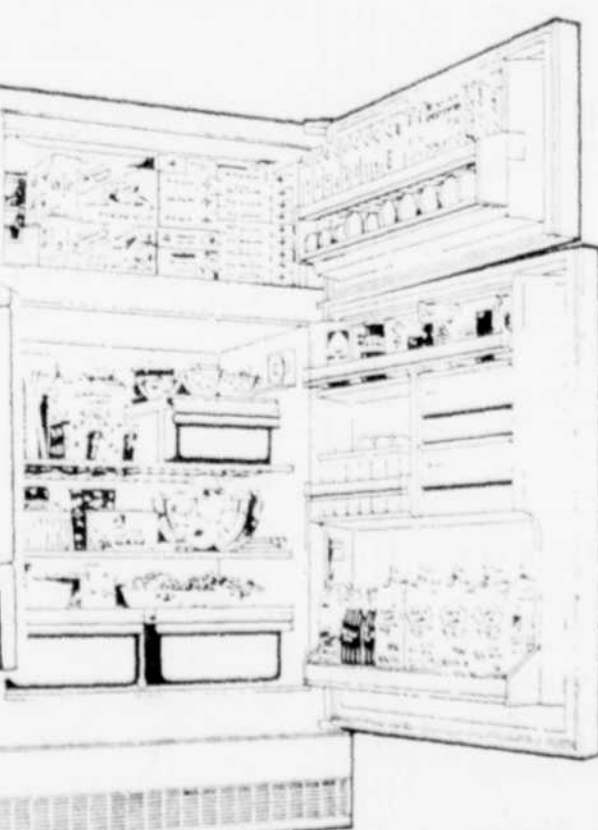


1969



**Inqlis ROYAL**

LES VÊTEMENTS DE PRESSAGE PERMANENT PEUVENT ÊTRE IMPECCABLEMENT PROPRES ET PRÊTS À PORTER SANS REPASSAGE, QUAND VOUS LES LAVEZ ET LES SÈCHEZ DANS L'ENSEMBLE.



**RÉFRIGÉRATEUR INQLIS**  
2 portes.  
grand congélateur zone zéro - sans givre

Les produits de l'heure

Voyez toute la gamme que nous offrons à des prix d'aubaines

## CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

OUVERT JUSQU'À 10 h. TOUS LES SOIRS

# MEUBLES ST-LAURENT LTÉE

## GENTILLY

Tél.: 298-2020

# 5e anniversaire de la Place des Arts

Le samedi 21 septembre 1968 a marqué le cinquième anniversaire de la Place des Arts. La Grande Salle — qui fut par la suite rebaptisée Salle Wilfrid-Pelletier — fut en effet inaugurée avec faste le samedi, 21 sep-

tembre, en présence des plus hautes personnalités artistiques et politiques. Rappelons que le discours inaugural fut prononcé par le président du Centre Sir Georges-Etienne Cartier, Louis-A. Lapointe, qui remit à Wilfrid

Pelletier un émail en hommage à l'un des plus grands musiciens canadiens pour sa contribution insigne à la cause de la musique. Au cours du concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal qui suivit, maestro Pelletier dirigea l'hymne national et une première mondiale commandée pour l'occasion, la Pièce Concertante No 5, "Miroirs", du compositeur montrealais Jean Papineau-Couture. Zubin Mehta compléta le programme avec la Valse de Maurice Ravel et la Symphonie No 1 en ré majeur de Gustav Mahler.

La Régie de la Place des Arts, sous la présidence de Me François Mercier, succéda au C.S.G.E.C. le 14 juillet 1964. Enfin, l'édifice des théâtres — comprenant les théâtres Maisonneuve et Port-Royal — fut inauguré quelques jours avant la tenue de l'Exposition Internationale et Universelle de Montréal, soit le 30 avril 1967.

Les statistiques à ce jour démontrent que l'activité a été fébrile à la Place des Arts au cours de ces cinq années: trois millions et demi de personnes sont venues à la Place des Arts depuis son inauguration en 1963.

La Salle Wilfrid-Pelletier a elle seule en a absorbé trois millions et le nombre des représentations et concerts y fut de 1,416. Il est intéressant de jeter un rapide coup d'oeil sur les chiffres relatifs aux différentes disciplines: concerts symphoniques, 327; ballet, 274; music-hall et variétés 213; opera, 147; recitals, 105; comédies musicales, 92; chœurs et orchestres (toratorios), 75; ensembles vocaux et instrumentaux, 44; théâtre, 31; cinéma, 27 et enfin, événements divers, 81.

Les théâtres Maisonneuve et Port-Royal n'ont guère plus d'une année d'existence et pourtant ils comptent déjà à leur actif 366 et 436 représentations, le théâtre constituant de loin, comme il conviendrait, la majeure partie de leur programmation respective, soit 157 à 203. On évalue à 188,850 l'assistance du

théâtre Maisonneuve et à 215,297 celle de Port-Royal. Signifions que le Théâtre du Nouveau Monde en est à sa 2e saison au théâtre Port-Royal et que sa présence, tout comme celle de l'Orchestre Symphonique de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier, joue un rôle de premier plan dans la programmation de la Place des Arts. Il y a lieu de mentionner également les Grands Ballets Canadiens, l'Orchestre de Chambre McGill, la Société Pro Musica, la Société de Musique Contemporaine du Québec et le Groupe de la Place Royale au nombre des institutions artistiques montrealaises de renommée qui jouent régulièrement à la Place des Arts. L'événement artistique majeur, au cours de ces cinq premières années de la Place des Arts aura sans doute été le Festival Mondial d'EXPO-67.

**IMPERIAL** **JUSQU'À VENDREDI**  
1.30 - 7 h. et 8 h. 30

**"OPÉRATION CAPRICE"**  
en couleurs avec  
**DORIS DAY** et **RICHARD HARRIS**

2e FILM en couleurs  
**LA REINE DES VIKINGS**

**CINEMA DE PARIS** **JUSQU'À VENDREDI**  
Mat. 1 heure Soir. 8h 20 et 8h 28  
14 ANS

inattendu, loufoque, cynique et déformant, comme tous les péchés de jeunesse.

**Marina Georges VLADY CHAKIRIS**

**On a volé la Joconde**  
CINEMASCOPE EN COULEURS

JEAN LEFEVRE - PAUL FRANKUR

SOPHIE DAUMIER  
FRANCIS BLANCHE - DORA DOLL  
PIERRE BRASSIER

**PAS DE CAVIAR POUR TANTE OLGA**

**L'AWOMAN**  
Version originale  
Ne sous-estimez jamais le pouvoir d'une femme

ADMISSION HORAIRES  
Lundi et mardi mat. 12.45 et 1.50 - Tous les soirs à 7.00 et 9.15 - Dim. continué des 1.00 Samedi et dimanche, m. h. dern. à 9.10 - Soir. et soiree, 11.75

**CAPITOL** 214 DES RIVIÈRES, 374-2629

CHEF-D'OEUVRE DU PRIX NOBEL "ALBERT CAMUS"

Solitaire dans la foule, la vie le survole pas à pas comme un tonnerre!

**MARCELLO MASTROIANNI ANNA KARINA**

**L'ÉTRANGER**  
En couleurs - En français - Sous-titres anglais

**LE BARONNET**

223 DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES 374-9955

**Matinée spéciale samedi après-midi pour les étudiants. - Adm.: \$1.00**

**CHAMPLAIN** **JUSQU'À VENDREDI**  
(6.15 - 8.00 - 9.45 h.)

LE DRAME ANGOISSANT D'UN INSTITUTEUR ACCUSÉ DE VIOL!

**JACQUES BREL**  
dans son 1er film!

**LES RISQUES DU MÉTIER**  
Aussi: MARIE LAFORÊT (14 ANS) EN COULEUR "MARIE CHANTAL CONTRE LE DR KAH"

**SAMEDI, POUR LES JEUNES, À 1 h. 30**  
"L'ESCLAVE DU PHARAON" Plus comédie, cartoons et prix de présence. **50¢**

**Horaires des Cinémas**

**CINEMA LE BARONNET:** "L'Étranger" Tous les soirs à 7 h. et 9 h. 15. Samedi 5 h. - 7 h. et 9 h. 15. Dimanche, continué à compter de 12 h. 30.

**CINEMA DE PARIS:** "Pas de caviar pour tante Olga" à 1 h. et 3 h. 28. "On a volé la Joconde" à 1 h. 01 - à 4 h. 20 et 8 h. 28. Samedi, matinée pour enfants à 1 h. 30. Dimanche, continué à compter de 1 h.

**THEATRE IMPERIAL:** "Opération Caprice" La reine des Vikings" Samedi, dimanche et semaine 1 h. 30 - 3 h. et 8 h. 30. Samedi, matinée pour enfants à 1 h. 30. Dimanche, continué à compter de 1 h.

**THEATRE CAPITOL:** "L'AWOMAN" Mat. 1 h. 30. Soir. à 7 h. et 9 h. 15. Dimanche, continué à compter de 1 h.

**THEATRE CHAMPLAIN:** "Les risques du métier" à 1 h. 15. "Marie Chantal contre le Dr Kah" à 8 h. "Les risques du métier" à 9 h. 45. Dimanche, matinée à 1 h. 30. Samedi, matinée pour enfants à 1 h. 30.

**Pantalons Elegants**

Visitez notre Boutique Style français 25 différentes teintes. Prix de \$12.95 à \$25.00

**goyette inc.**  
1484, NOTRE-DAME

**CABARET RIO** EN GRANDE VEDETTE CETTE SEMAINE

**DANIÈLE et MICHÈLE**  
fantaisistes sans pareil

**DIANE BUGARINI,** (1re) jolie danseuse  
**ROGER JOLIN, M.C.**  
ENTRÉE LIBRE lundi et mardi

COMMENÇANT LUNDI PROCHAIN

**NEIL SEDAKA**

SPECTACLES à VENIR:  
Les Jérolas Patrick Zabé  
Olivier Guimond et Denis Drouin  
JOHNNY Farago  
Romeo Perusse  
Ray Hutchison  
César et les Romains  
Jacques Lee

**Si Hamlet savait...**

L'ACTEUR RICHARD HARRIS, dans son costume alors qu'il jouait le rôle du roi Arthur dans "Camelot" a dit qu'il avait une toute nouvelle conception pour jouer Hamlet. Il a également dit que ça pourrait être sensationnel et qu'il s'agira d'un drame jamais vu auparavant.

**TÉLÉVISION**

**Lundi**

10.00-10.30: le roman de la science  
10.30-11.00: Snap Judgment  
11.00-11.30: Voie de femmes  
11.30-12.00: Magic Team  
12.00-12.30: En forme  
12.30-13.00: News  
13.00-13.30: Concentration  
13.30-14.00: Bien à vous  
14.00-14.30: The friendly giant  
14.30-15.00: Soins de beauté  
15.00-15.30: M. Surprise présente  
15.30-16.00: Chez Hélène  
16.00-16.30: L'école du bonheur  
16.30-17.00: L'école du bonheur  
17.00-17.30: Personality  
17.30-18.00: Mr. Dress-Up  
18.00-18.30: Voie de femmes  
18.30-19.00: Cinéma  
19.00-19.30: Meilleure main  
19.30-20.00: Théâtre des petits  
20.00-20.30: L'école du bonheur  
20.30-21.00: Pick of the Week  
21.00-21.30: Les joyeux naufrages  
21.30-22.00: Éternel amour  
22.00-22.30: Mariage Confidential  
22.30-23.00: Tante Flicelle  
23.00-23.30: Palmiers  
23.30-24.00: Les névroses  
24.00-24.30: Les joyeux naufrages  
24.30-25.00: Éternel amour  
25.00-25.30: Mariage Confidential  
25.30-26.00: Tante Flicelle  
26.00-26.30: Palmiers  
26.30-27.00: Les névroses  
27.00-27.30: Les joyeux naufrages  
27.30-28.00: Éternel amour  
28.00-28.30: Mariage Confidential  
28.30-29.00: Tante Flicelle  
29.00-29.30: Palmiers  
29.30-30.00: Les névroses

**13 CMTV**  
au cœur de Québec

**Lundi le 23 septembre 1968**

8.30 Mire et musique  
9.00 A la bonne heure  
9.30 Caméra 13  
10.00 "Les clameurs se sont tues"  
10.30 Roman de la science  
10.45 En mouvement  
11.00 "Monsieur Surprise" présente  
11.15 L'école du bonheur  
11.30 Tante Flicelle  
11.45 Les belles histoires  
12.00 Les petites nouvelles  
12.15 Télé-matinée  
12.30 Les plus beaux films  
12.45 "Le Lagon bleu"  
13.00 "Les clameurs se sont tues"  
13.15 "Monsieur Surprise" présente  
13.30 "L'apocalypse"  
13.45 "Le Lagon bleu"  
14.00 "Les clameurs se sont tues"  
14.15 "Monsieur Surprise" présente  
14.30 "L'apocalypse"  
14.45 "Le Lagon bleu"  
15.00 "Les clameurs se sont tues"  
15.15 "Monsieur Surprise" présente  
15.30 "L'apocalypse"  
15.45 "Le Lagon bleu"  
16.00 "Les clameurs se sont tues"  
16.15 "Monsieur Surprise" présente  
16.30 "L'apocalypse"  
16.45 "Le Lagon bleu"  
17.00 "Les clameurs se sont tues"  
17.15 "Monsieur Surprise" présente  
17.30 "L'apocalypse"  
17.45 "Le Lagon bleu"  
18.00 "Les clameurs se sont tues"  
18.15 "Monsieur Surprise" présente  
18.30 "L'apocalypse"  
18.45 "Le Lagon bleu"  
19.00 "Les clameurs se sont tues"  
19.15 "Monsieur Surprise" présente  
19.30 "L'apocalypse"  
19.45 "Le Lagon bleu"  
20.00 "Les clameurs se sont tues"  
20.15 "Monsieur Surprise" présente  
20.30 "L'apocalypse"  
20.45 "Le Lagon bleu"  
21.00 "Les clameurs se sont tues"  
21.15 "Monsieur Surprise" présente  
21.30 "L'apocalypse"  
21.45 "Le Lagon bleu"  
22.00 "Les clameurs se sont tues"  
22.15 "Monsieur Surprise" présente  
22.30 "L'apocalypse"  
22.45 "Le Lagon bleu"  
23.00 "Les clameurs se sont tues"  
23.15 "Monsieur Surprise" présente  
23.30 "L'apocalypse"  
23.45 "Le Lagon bleu"  
24.00 "Les clameurs se sont tues"  
24.15 "Monsieur Surprise" présente  
24.30 "L'apocalypse"  
24.45 "Le Lagon bleu"  
25.00 "Les clameurs se sont tues"  
25.15 "Monsieur Surprise" présente  
25.30 "L'apocalypse"  
25.45 "Le Lagon bleu"  
26.00 "Les clameurs se sont tues"  
26.15 "Monsieur Surprise" présente  
26.30 "L'apocalypse"  
26.45 "Le Lagon bleu"  
27.00 "Les clameurs se sont tues"  
27.15 "Monsieur Surprise" présente  
27.30 "L'apocalypse"  
27.45 "Le Lagon bleu"  
28.00 "Les clameurs se sont tues"  
28.15 "Monsieur Surprise" présente  
28.30 "L'apocalypse"  
28.45 "Le Lagon bleu"  
29.00 "Les clameurs se sont tues"  
29.15 "Monsieur Surprise" présente  
29.30 "L'apocalypse"  
29.45 "Le Lagon bleu"  
30.00 "Les clameurs se sont tues"  
30.15 "Monsieur Surprise" présente  
30.30 "L'apocalypse"  
30.45 "Le Lagon bleu"

**Madelios**  
C'est différent!

**Télé-Films**

11.15-2 Cinéma  
"Buffalo Bill", avec Joel McCrea et Linda Darnell et Maureen O'Hara.

12.30-1 Cinéma-Lundi  
Programme double: "Le Fantôme de la rue Morgue", avec Karl Malden, Steve Forrest et Claude Dauphin. - "Train pour Venise", avec Max Dearly et Huguette Duflos.

1.00-2 Cinéma  
"Grisou", avec Aimé et Pierre Brasseur.

1.15-1.30 Les plus beaux films  
"Le lagon bleu", avec Jean Simmons et Donald Houston

1.15-4 Heure exquise  
"L'apocalypse", avec Tullio Carminati et Massimo Serato. - "Vision de l'histoire inspirée de l'Apocalypse de St-Jean".

1.15-10 Cinéma  
"Le bois des amants", avec Laurent Terzieff et Erika Remberg. - "Un saboteur français s'éprend de la femme d'un officier allemand".

1.15-11 Cinéma  
"Les mauvais coups", avec Simon Signoret et Reginald Kerman. - "Une femme cynique tente de corrompre une jeune fille en la jetant dans les bras de son mari".

1.15-12 Cinéma 7  
"Saratoga", avec Jean Harlow et Clark Gable. - "La fille d'un éleveur de chevaux s'éprend d'un preneur aux livres".

**CHLN**  
Lundi

6.00 Flash sur l'actualité  
6.30 Flash sur l'actualité  
7.00 Flash sur l'actualité  
7.30 Flash sur l'actualité  
8.00 Flash sur l'actualité  
8.30 Flash sur l'actualité  
9.00 Flash sur l'actualité  
9.30 Flash sur l'actualité  
10.00 Flash sur l'actualité  
10.30 Flash sur l'actualité  
11.00 Flash sur l'actualité  
11.30 Flash sur l'actualité  
12.00 Flash sur l'actualité  
12.30 Flash sur l'actualité  
13.00 Flash sur l'actualité  
13.30 Flash sur l'actualité  
14.00 Flash sur l'actualité  
14.30 Flash sur l'actualité  
15.00 Flash sur l'actualité  
15.30 Flash sur l'actualité  
16.00 Flash sur l'actualité  
16.30 Flash sur l'actualité  
17.00 Flash sur l'actualité  
17.30 Flash sur l'actualité  
18.00 Flash sur l'actualité  
18.30 Flash sur l'actualité  
19.00 Flash sur l'actualité  
19.30 Flash sur l'actualité  
20.00 Flash sur l'actualité  
20.30 Flash sur l'actualité  
21.00 Flash sur l'actualité  
21.30 Flash sur l'actualité  
22.00 Flash sur l'actualité  
22.30 Flash sur l'actualité  
23.00 Flash sur l'actualité  
23.30 Flash sur l'actualité  
24.00 Flash sur l'actualité  
24.30 Flash sur l'actualité  
25.00 Flash sur l'actualité  
25.30 Flash sur l'actualité  
26.00 Flash sur l'actualité  
26.30 Flash sur l'actualité  
27.00 Flash sur l'actualité  
27.30 Flash sur l'actualité  
28.00 Flash sur l'actualité  
28.30 Flash sur l'actualité  
29.00 Flash sur l'actualité  
29.30 Flash sur l'actualité  
30.00 Flash sur l'actualité  
30.30 Flash sur l'actualité

**Echos du cinéma**

Marco Ferreri, le réalisateur bien connu de "Vol nuptial" et du "Harem", est en train d'achever un nouveau film: "Dillinger est mort". On a écrit, à plusieurs reprises, que ce sera la reconstruction de la sanglante épopée du célèbre gangster américain. Ferreri a tenu à rectifier que son œuvre n'a rien à voir avec ce triste personnage. "Dillinger est mort" est une histoire qui se passe de nos jours à Rome. Les héros en sont deux femmes et un homme qui comprennent la liberté et le bonheur uniquement comme un besoin physiologique. En une époque comme la nôtre, a précisé le metteur en scène, qui marque une coupure nette avec le passé, Dillinger apparaît comme un personnage dont un archéologue parviendrait à déchiffrer la vie sur un fragment de pierre millénaire. En réalité, ce film sera une "protection", une "contestation", et il est précisément lui, qui, il y a quelques années à peine, a donné le départ au mouvement "rebelle" du cinéma italien.

**RENCONTRE AVEC MADAME X**  
AU Pavillon Mgr St-Arnaud  
mercredi, 25 septembre  
à 8 h. 30 p.m.

**RENCONTRE AVEC MADAME X**  
AU Pavillon Mgr St-Arnaud  
mercredi, 25 septembre  
à 8 h. 30 p.m.

**Ayez DE L'OREILLE**

**CHLN**  
PARTOUT ET TOUJOURS

A VOTRE SERVICE